



Très haut débit : le Doubs va de l'avant



« La montagne va de l'avant » avec l'Association nationale des élus de la montagne (ANEM) qui a tenu son congrès national annuel à Morteau, les 18 et 19 octobre. La présidente Christine Bouquin en a apporté la preuve en présentant le déploiement du Très haut débit dans le Doubs.

Le décalage entre les propos rassurants, voire satisfaits, des opérateurs Telecom et l'impatience mêlée parfois de colère des élus de la montagne était saisissant lors de la table ronde consacrée au Très haut débit mobile et fixe. Les premiers avaient beau avancer des chiffres comme celui de leurs investissements qui ont progressé de 37% en trois ans, ou encore celui de la couverture en zone de montagne qui s'est améliorée de 10%, les seconds alignaient les situations catastrophiques. Sébastien Soriano, président de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (ARCEP), a créé le suspens en donnant rendez-vous à tous pour la semaine prochaine, avec la publication des résultats de son enquête sur l'avancée des opérateurs Telecom. Des sanctions pourraient tomber !

Prime aux pionniers

Le Doubs a fait entendre sa différence par la voix de Christine Bouquin. La présidente a rappelé l'engagement précoce du Département, dès 2010, en faveur de la fibre optique jusque chez l'habitant (local professionnel et service public). L'échéance de ce chantier considérable a été ramenée de 2024 à 2022, le Département

[Visualiser l'article](#)

ayant passé son engagement de 3 à 4 millions annuels. Ces financements complètent ceux de la Région et des Communautés de communes et d'agglomération au sein du Syndicat mixte Doubs Très haut débit.

De surcroît, Christine Bouquin venait d'apprendre une bonne nouvelle : si l'État, via sa mission Très haut débit, a attribué au Doubs une subvention de 10 M€ en 2017, celle-ci atteindra 22,3 M€ cette année. C'est sans doute la prime aux pionniers, le Doubs se situant parmi les 10 premiers départements français pour son taux de couverture en secteur rural et 12e pour l'éligibilité au THD. 40 000 lignes seront installées d'ici fin 2018, 120 000 à l'échéance 2022 pour une population concernée d'environ 220 000 habitants.

Photos : Laurent Cheviet

Le 34e congrès de l'ANEM s'est déroulé les 18 et 19 octobre dans la ville de sa secrétaire générale et désormais présidente : Morteau. La députée Annie Genevard a en effet été élue, selon la tradition, à l'issue de la rencontre.

Comme l'a fait remarquer Sébastien Lecornu, ministre chargé des collectivités territoriales, très attendu par les congressistes, l'avantage avec l'ANEM « c'est qu'elle représente toutes les tendances politiques, ce qui est confortable quand on doit négocier ! ». Lui que se définit comme un « militant de la décentralisation [...] dans une approche d'aménagement du territoire en co-construction » a donné des gages de confiance aux élus de la montagne qui, désormais, seront représentés à la **Conférence nationale des territoires**. Car « le modèle montagnard est particulièrement intéressant », a souligné le ministre. À suivre...



ANEM_2.jpg

Diaporama: <https://www.doubs.fr/index.php/accueil/toutes-les-actualites/item/4033-tres-haut-debit-le-doubs-va-de-l-avant>